

Marche-en-Famenne
Rue Porte Basse 6
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE
Tel : 084/32.76.76 Fax : 084/32.34.22

E-mail : marche@daoust.be

Adresse de correspondance :
Daoust Interim
Galerie de la Porte Louise 203
1050 BRUXELLES 5

Numéro O.N.S.S.
Numéro d'agrément

Ass.Loi Accid.de Travail
Srv.Ext.Prévent.Sécurité.

Caisse de Vacances
Allocations Familiales

Numéro d'entreprise
N° Registre de commerce

097-0287041-42
00391-406-20130221 / VG.163.BU.OP / W.INT/SO/R/RE.022

Ethias
MENSURA
ATTENTIA
CESI
ONVA
GROUP S - ALLOC.FAM. ASBL

6574.932
05800001.1
308323.1
19596.1
222.10172
232633

0400523292
0400.523.292-RPM Bruxelles

ISO 9001
Numéro ISO: RQ28 20140101 V1.0

UTILISATEUR	
Nr : 25000765/000	N° Com.Par. : 201
Crust and Food Place du Bronze 2 6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE	
Pers. contact :	Fax :
Téléphone :	
Numéro d'entreprise : 0825419124	
Déléгат. syndicale : Non	
Centre de frais :	

INTERIMAIRE	
Nr : 20700183	
Radzioch Aleksandra RUE DE BARVAUX 25A 6990 HOTTON	
Né(e) le : 23-DEC-1985	A : SULECHOW
Numéro Rég. Nation. : 85.12.23 500-97	
Méthode paiement : Par virement sur compte	
Compte bancaire : 363-1456504-89	
IBAN : BE45 3631 4565 0489	BIC : BBRUBEBB

Contrat de travail intérimaire

Numéro : 2020-0000575074-0000000000

N°Prest : 2020-0570066/001001

Entre Daoust Interim, Galerie de la Porte Louise 203, 1050 BRUXELLES 5 et le travailleur intérimaire désigné ci-contre, il est conclu un contrat de travail intérimaire aux conditions ci-après.

Lieu d'occupation : LA ROCHE-EN-ARDENNE Place du Bronze, 2 6980 LA ROCHE-EN-ARDENNE	Motif du contrat : Surcroît temporaire																																																
Période contrat : 14-DEC-2020 - 14-DEC-2020	Date accord : Oui																																																
Horaire de travail : Temps partiel Heures temps plein : 38,00	Comm. paritaire : 201 Comm.detail independ																																																
Fraction d'occupation : 15,00 / 38,00 (Q/S) Heures comm. par. : 38,00	Fonction : Qualification : Technicien de surface																																																
Remarq.horaire de trav:	Salaire horaire brut : 10,7952 EUR/heure Salaire de réf. : EUR/heure																																																
	Degré(s) d'ancienneté : Type RTT : PAS DE RTT Vêtem. de travail : N																																																
	Travail Déterminé :																																																
HORAIRE	REMUNERATIONS																																																
<table border="1"><thead><tr><th></th><th>Lu</th><th>Ma</th><th>Me</th><th>Je</th><th>Ve</th><th>Sa</th><th>Di</th></tr></thead><tbody><tr><td>Total</td><td>3H00</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Début</td><td>13H30</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fin</td><td>16H30</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Début</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Fin</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>		Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Total	3H00							Début	13H30							Fin	16H30							Début								Fin								Primes d'équipe : Selon règles sectorielles applicables Frais déplacement : Selon règles sectorielles applicables Primes : Selon règles sectorielles applicables Chèques repas : Selon règles applicables chez l'utilisateur
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di																																										
Total	3H00																																																
Début	13H30																																																
Fin	16H30																																																
Début																																																	
Fin																																																	

Communication :

L'intérimaire reconnaît avoir reçu un exemplaire du règlement de travail via le lien suivant <https://www.daoust.be/reglement-de-travail-interimaire> et marque son accord sur ses dispositions.

Clause de confidentialité

L'intérimaire s'engage à ne divulguer, pendant et après la durée de son contrat de travail, aucune information concernant les activités de la société utilisatrice, dont il pourrait avoir pris connaissance dans l'accomplissement de sa mission.

COPIE intérimaire

Il est convenu que Daoust Interim met du personnel intérimaire à la disposition de l'utilisateur, aux conditions particulières ci-après, en conformité avec la loi du 24 juillet 1987 (M.B. 20-08-1987). Le texte complet des conditions générales et particulières a été porté à la connaissance de l'utilisateur dans l'offre conclue, la présente renvoyant à ce texte complet.

L'intérimaire ne s'oppose pas à ce que les données relatives à son aptitude par rapport à un risque soient reprises dans la base de données centralisée, comme prévu à l'article X.2-13 du Code du 28 avril 2017 du bien-être au travail.

Signature et cachet de l'UTILISATEUR

Signature Marche-en-Famenne

Signature du TRAVAILLEUR INTERIMAIRE

ETAT DE PRESTATIONS

Relevé d'heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche		h.	100%
Date	14/12/2020								h.	150%
Matin									h.	200%
Après-midi									TOTAL	
TOTAL	3,00								h.	
Autre										

Cette fiche de prestation, acceptée et signée pour accord par le Client-Utilisateur (lequel marque par là-même son accord sur les conditions générales de la S.A. Daoust figurant sur le site www.daoust.be et particulières de l'offre conclue; sur les indications concernant les heures et la bonne qualité des prestations; sur le fait d'avoir reçu le contrat; d'avoir marqué son accord avant le début de la mission et d'en autoriser la facturation); et par le travailleur intérimaire, (lequel confirme avoir reçu un contrat concernant cette mission et cette période et avoir marqué son accord avant le début des prestations) fera seule foi pour le calcul des rémunérations du travailleur intérimaire, sur base de sa rémunération brute horaire telle qu'indiquée dans le contrat de prestations de services de travailleur intérimaire. Elle devra être renvoyée à Daoust Interim à la fin de chaque semaine.

Signature Utilisateur